



Comment bien remplir une fiche temps partiel

Comment bien remplir une fiche salariée lorsqu'il est à temps partiel ?



Dans cette fiche nous allons voir tous les champs à remplir impérativement pour que la DSN se transmettre bien.

En effet, depuis le début de l'année, les organismes de retraite vous envoient lorsqu'ils sont impactés par des calculs de base pour les temps partiels.

Le cahier technique de la DSN a mis en place un paramétrage pour que cela soit plus fluide à ce niveau.

Nous profitons de cette nouveauté pour revoir tous les champs à remplir correctement

1. L'onglet paie :

En effet, c'est dans cet onglet que tout se passe pour la transmission des informations :

Gestion Salarié -

Mise en sommeil à déclarer

Motif

Continuité de l'ancienneté de l'acquisition de congés payés Jours acquis par mois

Date début Date de fin

Salaire		Informations	
Bulletin modèle <input type="text" value="1"/>	Cadre <input type="button" value="..."/>	Type <input type="button" value="..."/>	Etat civil
Salaire horaire <input type="text" value="SALPOINT"/>	<input type="text" value="0,0000"/> pour <input type="text" value="0,00"/> mois	Salaire moyen <input type="text" value="0,0000"/>	Coordonnées
Salaire de référence annuel <input type="text" value="0,0000"/>	<input type="text" value="0,00"/> Catégorie <input type="button" value="..."/>		Contrat
Déduction forfaitaire <input type="text" value="0,00"/>	<input type="checkbox"/> Exclu du dispositif DSN <input type="checkbox"/> Exclu du CICE <input checked="" type="checkbox"/> Régularisation systématique		Poste
Motif d'exclusion DSN <input type="button" value="..."/>			Paie
Horaire		Prélèvement à la source	
Horaire <input type="text" value="75,8300"/>	<input type="button" value="1"/>	Horaire hebdomadaire <input type="text" value="17,5000"/>	<input type="button" value="2"/>
Modalité d'exercice du travail <input type="button" value="3"/>	20 - temps partiel <input type="button" value="4"/>		
ETP (Equivalent Temps Plein) <input type="text" value="0,50"/>			
Périodicité de paiement <input type="button" value="5"/>	16 - mois <input type="button" value="6"/>		
Unité du temps de travail <input type="button" value="5"/>	10 - heure <input type="button" value="6"/>		
Quoté de travail mensuel <input type="text" value="75,8300"/>			
Modalité de l'activité <input type="button" value="6"/>	90 - salarié non concerné <input type="button" value="7"/>		
Informations des bulletins			
Paie en cours : du <input type="text" value="01/07/23"/> au <input type="text" value="31/07/23"/>	Derniers enregistrements : Dernière clôture <input type="text" value="30/06/23"/>		
<input type="checkbox"/> Paiement salaire définitif	Feuille de temps <input type="text" value="30/06/23"/>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif Sage Dématérialisation	Heures supplémentaires <input type="text" value="25/06/23"/>		
<input type="button" value="Ok"/>	<input type="button" value="Annuler"/>	<input type="button" value="Préc."/>	<input type="button" value="Suiv."/>

C'est valable pour des non-cadres et des cadres, les contrats spécifiques comme les CEE, les forfaits, jours et autres, merci de nous consulter.

1/ Mettre le nombre d'heure à temps partiel d'un mois complet, quelque soit la durée du contrat dans la fiche contrat. Petit rappel du calcul : Nombre d'heure hebdomadaire X 52 / 12



2/ Mettre le nombre d'heure hebdomadaire pour le temps partiel. Petit rappel du calcul quand on n'a pas le nombre d'heure hebdomadaire :

Horaire mensuel X 12 / 52

3/ Mettre toujours le code 20- temps partiel

4/ Mettre l'ETP à temps partiel :

Petit rappel du calcul : Nombre d'heure hebdomadaire / 35

5/ Mettre toujours l'unité de temps de travail à 10 – heure

6/ Mettre toujours le même nombre d'heure que celui rempli dans l'onglet Horaire mensuel

Horaire mensuel = Quotité de travail mensuel

2. L'onglet DSN :

Situation administrative		Régime complémentaire	Informations
Risque maladie	200	Régime général (CNAM)	Etat civil
Risque accident du travail	200	Régime général (CNAM)	Coordonnées
Risque vieillesse (Part pat.)	200	Régime général (CNAM)	Contrat
Décalage de paie	01 : Sans décalage de la paie	Numéro d'affiliation au FNC	Poste
Emplois multiples	01 : Unique	Lien de parenté	Paie
Durée travail temps partiel	75.83	Date déclaration //	Prélèvement à la source
Mutuelle : code délégataire			Congés
Informations fiscales		Informations prud'homales	Indemnisation maladie
Taux Accident du Travail	1er	Collège	DSN / DADS-U
Taux A.T....		Salarié (non assimilé à un employeur)	Contrats sociaux
Taxes sur salaire, établissement agglomérant		Section	Administratif
<input type="checkbox"/> Rémunéré au pourboire		04 : activités diverses	Compétences
Assujettissements Pôle Emploi		Contrat de droit	Infos libres
Chômage	01 : Obligatoire	01 : Privé	Libre
AGS	01 : Obligatoire		Emplois occupés
Exonérations	90 : Non concerné		Formation
DSN - Secteurs spécifiques		Informations pôle emploi	Temps
		Caisse de congés payés	Historiques
Statut à l'étranger		Aucune	Calendrier
		N°	Documents
		Changement de situation particulier	
		Amorçages	
		Anciennes informations DADS-U	
Ok		Préc.	
Annuler		Suiv.	

Mettre toujours le même nombre d'heure que celui rempli dans l'onglet Horaire mensuel

Horaire mensuel = Durée travail temps partiel.



3. L'onglet Infos libre :

Gestion Salarié - [REDACTED]

Code	Intitulé	Réponse	Texte	
SAGEDSN001	Code institut de la caisse de ret.compl.des apprentis pris en charge par l'E...			
SAGEDSN004	Quel est le salaire de référence de l'apprenti? (minimum légal ou conven...	0.0000		
SAGEDSN047	Niveau de formation du salarié (poste entreprise adaptée/structure d'in...	0		
SAGEDSN048	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité pa...	0		
SAGEDSN049	Niveau de diplôme préparé par l'individu ?	0		
SAGEDSN063	Votre salarié a t'il consenti au prorata du plafond de sécurité sociale ?	Non		

Valeur Non DSN

Informations

- Etat civil
- Coordonnées
- Contrat
- Poste
- Paie
- Prélèvement à la source
- Congés
- Indemnisation maladie
- DSN / DADS-U
- Contrats sociaux
- Administratif
- Compétences
- Infos libres**
- Libre
- Emplois occupés
- Formation
- Temps

Historiques Calendrier Documents

Ok Annuler Préc. Suiv.

Cette information est obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2023. Il faut pour tous les temps partiels même les forfaits jours à temps partiel remplir cette case par oui. Si vous ne le faites pas alors les organismes de retraite, n'auront pas le calcul de votre plafond et donc les considéreront à temps complet pour le calcul du plafond.

SAGEDSN048	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité pa...	0
SAGEDSN049	Niveau de diplôme préparé par l'individu ?	0
SAGEDSN063	Votre salarié a t'il consenti au prorata du plafond de sécurité sociale ?	Oui

Merci d'historiser si le salarié était déjà créé :

Changements de situation / Historiques administratifs

Changement de situation

Enregistrement automatique d'un changement de situation à la date 01/07/23 ...

Motif du changement ...

Statut d'activité Sans interruption d'activité ...

(Statut d'activité accessible si Changement de situation en page DADS-U)

Contrat de travail

Anciens contrats 30/06/23 ...

Historiques administratifs

Commentaires 30/06/23 ...

<input type="checkbox"/> Coordonnées	<input type="checkbox"/> Service de santé au travail	<input checked="" type="checkbox"/> Infos libres
<input type="checkbox"/> Nationalité	<input type="checkbox"/> Accident du travail	
<input type="checkbox"/> Sécurité Sociale	<input type="checkbox"/> Société	
<input type="checkbox"/> Situation familiale	<input type="checkbox"/> DSN / DADS-U	
<input type="checkbox"/> Etablissement	<input type="checkbox"/> Emplois occupés	
<input type="checkbox"/> Poste		
<input type="checkbox"/> Paie		

Ok
Annuler

Voici ce que cela donne en paie : Rubrique cachée :

Bulletin du salarié -

Rubriques Assistant Régul PAS Calcul Aperçu Toutes
 Détail des valeurs Égalité F/H
 Edition Valider bulletin

Rubriques Congés / absences Heures de travail / HS Autres variables Valeurs de base Bulletin calculé

Période du 01/07/23 au 31/07/23 Paiement le 31/07/23 par Virement Date de DSN 31/07/23 Calcul constante

Code	Rubrique	Nombre	Base	Taux salarial	Gain	Retenu	Taux p
	18350 Indemnité compensatrice de préavis				0,00		
*	18401 Indemnité inflation				0,00		
*	19800 Régularisation centimes				0,00		
*	19810 DSN -Travail rémunéré (jrs)				0,00		
*	19820 DSN -Durée abs non rémun (jrs)				0,00		
*	19830 DSN -Durée abs non rémun (hrs)				0,00		
*	19840 DSN - Salaire rétabli				2025,90		
*	19850 DSN -Travail rémunéré (hrs)				37,91		
*	19860 DSN - Nb jrs calendaires PSS				31,00		
*	19861 DSN - Plafond proratisé				916,32		
*	19870 Fillon - Salaire brut ACCOS				0,00		
*	19880 N4DS - Salaire mensuel moyen				1126,87		
*	19890 N4DS - Salaire horaire moyen				29,72		
<	19900 N4DS - Salaire horaire moyen				0,00		

	Brut	Cotisations salariales	Cotisations patronales	Net à payer	Net imposable
Période	2 232,90	473,66	1 152,80	1 336,22	1 823,38
Annuel	15 014,54	3 186,54	7 749,12	8 983,85	12 259,36

Bulletin modèle 1 Cadre

Ok Annuler Préc. Suiv.



Et pour finir, comment s'articule les heures des temps partiels dans un bulletin de salaire :

Heures temps partiel

Exemple d'un 80% du temps légal

temps hebdomadaire du salarié : 30H

	Heures normale	Heures complémentaire à 10%	Heures complémentaires à 25%	Heures supplémentaires à 25%	Heures supplémentaires à 50%	Total
temps hebdomadaire du salarié : 30H	28,00	2,00				30,00
temps hebdomadaire du salarié : 35H	28,00	2,80	4,20			35,00
Temps hebdomadaire du salarié : 37h	28,00	2,80	4,20	2,00		37,00
Temps hebdomadaire du salarié : 44h	28,00	2,80	4,20	8,00	1,00	44,00